

le vingt cinq du mois de novembre de l'an mil
 sept cent soixante quinze est né, et le vingt six
 du meme mois fut baptisé par moy curé soussigné
 marie seraphine joseph lemoisne fille legitime de
 jean jacques et de marie jeanne leclercq meunier
 de leurs stile, le parrain a été pierre joseph lemoisne
 cousin germain de la baptisé garçon a marier demeurant
 a halines, et la maraine a esté marie marguerite
 joseph lambin cousine germaine aussi a la dite
 baptise jeune fille a marier demeurant avec ses pere et
 mere a vvizernes qui ont signés cet avec moy le jour
 mois et an que dessus le parrain a signé de son nom
 ayant déclaré scavoir écrire, et la maraine a posé
 sa marque ordinaire ayant déclaré ne scavoir
 écrire de ce tous deux interpellés
 pierre lemoine
 marie marguerite
 joseph lambin
 A. f. b. Kindt curé
 de vvizernes

le vingt cinq du mois de novembre de l'an mil
 sept cent soixante quinze est né, et le vingt six
 du meme mois fut baptisé par moy curé soussigné
marie seraphine joseph lemoisne fille legitime de
 jean jacques et de marie jeanne leclercq meunier
 de leurs stile, le parrain a été pierre joseph lemoisne
 cousin germain de la baptisé garçon a marier demeurant
 a halines, et la maraine a esté marie marguerite
 joseph lambin cousine germaine aussi a la dite
 baptise jeune fille a marier demeurant avec ses pere et
 mere a vvizernes qui ont signés cet avec moy le jour,
 mois et an que dessus le parrain a signé de son nom
 ayant déclaré scavoir écrire, et la maraine a posé
 sa marque ordinaire ayant déclaré ne scavoir
 écrire de ce tous deux interpellés
 pierre lemoine

marque + de marie marguerite
 joseph lambin

A. f. b Kindt curé
 de vvizernes